

FORMATION SUR RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES EN MATIERE DE LEGISLATION DU TRAVAIL ET DE TECHNIQUES DE DIALOGUE SOCIAL

Objectifs de la I ère journée

A l'issue de la formation être les participants doivent être capable de connaître la de législation sociale congolaise en matière de liberté syndicale

Cours

- Législation sociale c'est quoi ?
- La liberté syndicale, convention OIT 87
- Le droit d'organisation et de négociation collective, convention OIT 98
- Code du travail congolais
 - Liberté syndicale
 - Organisation et convention collective

Objectifs de la II ère

- Etre capable de situer leur place dans la représentation syndicale des travailleurs selon la convention 135 de l'OIT et de code congolais du travail
- Savoir le contenu du combat que mène la Fédération Nationale des Cadres/UNTC dans la syndicalisation des cadres afin d'augmenter les effectifs et d'accroître les recettes syndicales.

Cours

- Le dialogue social c'est quoi?
- Représentation syndicale des cadres dans l'entreprise convention de l'OIT 135
- Négociation des dispositions particulières en faveur des cadres
- Justification de la naissance de la FNC et la suite de son combat au sujet de la représentation syndicale des cadres dans les entreprises depuis 1981.

POURQUOI LA FORMATION SYNDICALE

La Fédération Nationale des Cadres/UNTC est consciente que « la pratique sans théorie est aveugle; la théorie sans pratique est vide ».

L'action syndicale a besoin de moments de réflexion où les responsables et les militants viennent puiser la sève vivifiante pour améliorer et développer l'action syndicale.

En cette époque de changements sociaux dynamiques, de profondes transformations économiques et politiques et, où les mutations technologiques ont un impact direct sur les conditions de vie et de travail de millions de personnes, il est difficile de s'imaginer qui ne soit pas intéressé à accroître la compétence, le professionnalisme et le niveau général de connaissance de ses cadres dirigeants.

La formation n'est pas le lieu où sont arrêtées des positions, définies des stratégies ou formulées des revendications en faveur des membres. Ceci revient aux structures appropriées du syndicat. Donc, la formation ne doit en aucune façon se transformer en instance de délibération.

Pour nous, la formation est un lieu de donner et de recevoir. Une occasion offerte aux adhérents, militants et responsables de se partager mutuellement leur savoir en matière syndicale.

La formation syndicale n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen parmi tant d'autres dont la fin est l'émancipation de l'homme. La formation est aussi pour tout individu une arme qui permet d'accroître ses capacités intellectuelles, morales et professionnelles en vue d'affronter son milieu social. En appliquant cette définition pour nous travailleurs, il s'agit à coup sûr, d'affronter notre milieu du travail afin de le rendre plus humain et plus démocratique.

Les syndicats doivent jouer un rôle important dans le développement de leur pays. C'est pourquoi, la formation syndicale doit permettre aux travailleurs de vivre le mieux possible dans un monde en pleine évolution politique, économique et

sociale. Il faut constamment s'instruire pour réagir correctement et s'adapter aux conditions toujours changeantes et mouvantes qu'exige toute société moderne. Grâce à la formation, les syndicalistes acquièrent les connaissances requises pour travailler en connaissance de cause dans la défense de leurs intérêts au travail et dans la société.

Ils apprennent à résoudre les problèmes qui se posent dans l'exercice quotidien de leur métier et à former ensemble des syndicats puissants.

En ce qui concerne les objectifs en matière de formation, le monde syndical en possède une gamme variée. Mais chaque organisation syndicale, selon ses options philosophiques de lutte choisit les objectifs à atteindre.

Sans être limitatifs, les objectifs ci-après guident presque chaque syndicat libre et démocratique. Nous pouvons accepter que la formation syndicale a pour objectifs notamment de :

- Créer des syndicats libres, indépendants, démocratiques et forts ;
- Aider les syndicats à défendre les intérêts de leurs membres ;
- Faire mieux comprendre aux militants et responsables syndicaux leur rôle, leurs droits et leurs responsabilités dans le syndicat, l'entreprise et la société ;
- Fournir aux syndicalistes les connaissances nécessaires pour comprendre les problèmes économiques et sociaux et les autres sujets qui intéressent directement les travailleurs ;
- Transmettre aux syndicalistes les données et la pratique qui leur permettront d'influencer davantage les décisions importantes pour les membres et, ainsi d'améliorer leurs conditions de vie et de travail ;
- Lutter contre la discrimination en favorisant la participation des femmes, des jeunes et des analphabètes aux activités syndicales et parvenir à l'égalité de chance pour tous, dans le syndicat et la société ;
- Promouvoir la solidarité internationale des travailleurs ;
- Contribuer de façon considérable au développement de l'entreprise pour une production maximale, principalement dans nos pays du Tiers-Monde où les syndicats et leurs membres doivent jouer un rôle important dans la mise en place des structures démocratiques, économiques et sociales.